



Paris, le 26 avril 2018

M. Guillaume PEPY
Président de la SNCF
2, Place aux Etoiles
CS 70001
93633 La Plaine St Denis Cedex

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT vous interpellent concernant l'indemnisation des usagers abonnés TER ou autres.

La posture du Gouvernement et de la Direction SNCF a conduit à un conflit sur une réforme inutile, dangereuse pour le service public, et mal ficelée.

L'entêtement du Gouvernement, malgré les carences évidentes de son projet, maintient une ambiance sociale très dégradée.

L'absence de réponse de la Direction SNCF sur les revendications portées dans le cadre des alertes sociales et des préavis de grève réguliers conduit les cheminots à se mettre en grève régulièrement.

En dehors de ces périodes, malgré une anticipation liée à la déclaration d'intention de faire grève des agents 48h à l'avance, l'entreprise a été tellement désorganisée par vos restructurations successives, que le service n'est pas pleinement et rapidement rétabli.

Il nous apparaît donc injuste que les usagers payent un service qui ne leur est pas rendu pour une raison dont la responsabilité incombe au Gouvernement et à la Direction SNCF.

Les jours de grève donnent lieu à des retenues sur salaire importantes, que par ailleurs vous cherchez à maximiser par des procédés injustes.

L'entreprise économise donc une partie de ses coûts de production.

Il est légitime que les usagers revendiquent le remboursement de leur abonnement.

Par ce courrier, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT vous demandent de répondre positivement à leurs attentes en faisant procéder au remboursement de leurs abonnements, *a minima* à hauteur de 40%, et sans condition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN

UNSA

Roger DILLENSEGER

SUD-Rail

Erik MEYER

CFDT

Didier AUBERT

Copie : CNR, INDECOSA-CGT, FNAUT